



## SONDAGE

### Formation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours



Si vous souhaitez un jour faire face dans les meilleures conditions à une situation de secours à une personne en détresse médicale, la commune vous propose en tant qu'administré d'intégrer gratuitement une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) *-financée par la commune-*.

Pour planifier cette formation d'une durée de 8h encadré par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs nous souhaitons connaître le nombre de participants et vos disponibilités. Si l'effectif est suffisant (une dizaine) cette formation pourrait être planifiée **à l'automne**.

Condition : être âgé de 10 ans minimum.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez, avant le 1<sup>er</sup> mai, soit :

- compléter le coupon réponse ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
- envoyer un mail à [mairie.brailans@orange.fr](mailto:mairie.brailans@orange.fr)
- vous inscrire par le biais du formulaire d'inscription en ligne

Le programme détaillé de la formation ainsi que le formulaire d'inscription est accessible via ce lien :  
<http://www.brailans.fr/psc1>  
ou en scannant le QR code ci-contre →



Pour plus d'informations, contactez T. NONNOTTE au 06 10 15 28 77

-----✂-----

Foyer : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Est intéressé par la formation 1<sup>er</sup> secours PSC1, nombre de personne : \_\_\_\_

Préférence de disponibilité :

- 1 samedi toute la journée (9h-12h & 13h30-18h30)
- 2 samedi matin (8h30-12h30)



## SONDAGE

### Formation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours



Si vous souhaitez un jour faire face dans les meilleures conditions à une situation de secours à une personne en détresse médicale, la commune vous propose en tant qu'administré d'intégrer gratuitement une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) *-financée par la commune-*.

Pour planifier cette formation d'une durée de 8h encadré par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs nous souhaitons connaître le nombre de participants et vos disponibilités. Si l'effectif est suffisant (une dizaine) cette formation pourrait être planifiée **à l'automne**.

Condition : être âgé de 10 ans minimum.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez, avant le 1<sup>er</sup> mai, soit :

- compléter le coupon réponse ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
- envoyer un mail à [mairie.brailans@orange.fr](mailto:mairie.brailans@orange.fr)
- vous inscrire par le biais du formulaire d'inscription en ligne

Le programme détaillé de la formation ainsi que le formulaire d'inscription est accessible via ce lien :  
<http://www.brailans.fr/psc1>  
ou en scannant le QR code ci-contre →



Pour plus d'informations, contactez T. NONNOTTE au 06 10 15 28 77

-----✂-----

Foyer : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Est intéressé par la formation 1<sup>er</sup> secours PSC1, nombre de personne : \_\_\_\_

Préférence de disponibilité :

- 1 samedi toute la journée (9h-12h & 13h30-18h30)
- 2 samedi matin (8h30-12h30)